



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement  
depuis la messagerie de votre compte AmeliCPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2021 au 30/09/2021 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.  
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme  
complémentaire APICIL MUTUELLE. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.**vos remboursements de soins**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2540 2124910003123				
01/09/2021	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT CS GENERALISTE Sect1 (GS + PC) participation forfaitaire (PFH)	25,00	25,00	70 %	17,50 -1,00
	maladie réf 2010 2125080001780				
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc pas été payées. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.				
30/07/2021	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2113337961)		-0,50
17/08/2021	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2113894822)		-0,50
30/08/2021	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2114462608)		-0,50
03/09/2021	PHARMACIE 15% pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2114582044)		-0,50
02/09/2021	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2114582045)		-1,50
	ACTE D IMAGERIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2114582046)		-1,00
	le 07/09/2021 : 12,00 euro(s)				
	maladie réf 2580 2126310000516				
17/09/2021	PROTHESE DENTAIRE (PFC)	550,00	107,50	70 %	75,25
17/09/2021	INLAY-ONLAY (INO)	180,00	100,00	70 %	70,00
	le 21/09/2021 : 145,25 euro(s)				
	maladie réf 2540 2126640010728				



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement  
depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2021 au 30/09/2021 .

#### vos remboursements de soins

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
22/09/2021	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT PNEUMOLOGIE Sect1 (CS MPCMCS) participation forfaitaire ( PFH )	30,00	30,00	70 %	21,00 -1,00
	le 24/09/2021 : 20,00 euro(s)				



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement  
depuis la messagerie de votre compte AmeliCPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2021 au 30/09/2021 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.  
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme  
complémentaire APICIL MUTUELLE. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2340 2124510023308				
30/08/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	9,48	9,48	65 %	6,16
30/08/2021	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC) franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>	1,02	1,02	65 %	0,66 -0,50
30/08/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
	réglé le 03/09/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 7,15 euro(s) maladie réf 2540 2124910003813				
02/09/2021	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE D IMAGERIE Coord (ADI) participation forfaitaire à retenir (PFT)	29,97	29,97	70 %	20,98 -1,00
	réglé le 07/09/2021 au destinataire AUDIBERT CECILE : 20,98 euro(s) maladie réf 2340 2124950014080				
02/09/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	1,99	1,99	65 %	1,29
02/09/2021	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC) franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>	1,02	1,02	65 %	0,66 -0,50
02/09/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	1,11	1,11	65 %	0,72
02/09/2021	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC) franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>	1,02	1,02	65 %	0,66 -0,50
02/09/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	5,03	5,03	65 %	3,27
02/09/2021	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC) franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>	1,02	1,02	65 %	0,66 -0,50
02/09/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
	maladie réf 2340 2124960003760				
03/09/2021	PHARMACIE 15% (PH2)	2,80	2,80	15 %	0,42

**(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.**



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement  
depuis la messagerie de votre compte AmeliCPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2021 au 30/09/2021 .

**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
03/09/2021	HONOR. DISPENS. (HD2) franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>	1,02	1,02	15 %	0,15 -0,50
03/09/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	65 %	0,33
réglé le 07/09/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 8,49 euro(s)					
maladie réf 2590 2125140000810					
26/07/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	34,00	34,00	60 %	20,40
09/08/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	17,00	17,00	60 %	10,20
réglé le 09/09/2021 au destinataire LVL MEDICAL MONTPELLIER : 30,60 euro(s)					
maladie réf 2340 2127050000940					
23/09/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	28,25	28,25	65 %	18,36
23/09/2021	HONOR. DISPENS. (HG7 + PC) franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>	2,76	2,76	65 %	1,79 -0,50
23/09/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	7,93	7,93	65 %	5,15
23/09/2021	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC) franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>	1,02	1,02	65 %	0,66 -0,50
23/09/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
23/09/2021	HONOR.DISP.SPEC (HDE + PC)	3,57	3,57	65 %	2,32
réglé le 28/09/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 28,61 euro(s)					